

Les cyberpirates sévissent aussi en mer

L'association France Cyber maritime, à Brest (Finistère), protège les armateurs et les ports contre les cyberattaques. Avec la numérisation croissante des navires, la menace s'invite aussi en pleine mer.

Le 27 juin 2017, le groupe allemand Maersk, premier armateur mondial, subissait une cyberattaque au rançongiciel.

Panique générale sur la chaîne logistique : un quart du transport maritime planétaire est paralysé. L'entreprise n'était pas visée directement. Juste une victime collatérale. Partie d'Ukraine, la cyberattaque a frappé de nombreuses multinationales, y compris en France. L'armateur allemand y a laissé des plumes (300 millions d'euros), ses clients en ont aussi fait les frais.

« Le trafic maritime, c'est le poumon de l'économie mondiale. Un bateau scotché à quai une journée, ce sont des millions d'euros envolés. Pour des pirates, c'est tentant », entame Xavier Rebour. Tenue sobre et rigueur naturelle, le directeur général de France Cyber maritime a gardé quelque chose de ses trente années dans la Marine nationale.

S'il raconte « l'épisode Maersk », c'est que cette cyberattaque a été un déclic dans le monde maritime français : « L'Ansi (Agence nationale de la sécurité informatique) a senti quelque chose de dangereux. Une menace négligée jusqu'ici. »

C'est ainsi que deux ans plus tard, le 17 novembre 2020, est née l'association France Cyber maritime (six employés). Les bureaux surplombent le port de Brest, avec vue sur les navires de commerce d'un côté et sur l'Abel Bourbon de l'autre, comme un symbole.

Bilingues en maritime et en cyber

Ce jeune organisme a une mission : protéger au mieux la marine marchande française des cyberattaques. Il compte aujourd'hui cinquante-quatre adhérents, allant des mastodontes du secteur (Thales, CMA CGM, Naval Group, etc.) aux structures plus modestes (petits



Olivier Jacq, directeur technique et scientifique, et Xavier Rebour, directeur général de France Cyber maritime. PHOTO : O.-F.

armateurs, infrastructures portuaires...), d'ailleurs les plus touchées par la cybermalveillance. « Les entreprises savent qu'elles sont vulnérables, mais elles ne savent pas par quel bout prendre le truc, développe Olivier Jacq, directeur technique et scientifique de l'association. Quand un armateur ou une société portuaire fait appel à nous, on évalue la vulnérabilité des systèmes informatiques puis on renvoie au besoin vers des spécialistes. »

Le « deuxième homme », au look plus décontracté, a également fait carrière dans la Marine, pendant vingt ans, exclusivement dans la section cybersécurité. « Que ce soit dans le maritime ou dans le cyber, il y a tout un jargon, c'est com-

plexe. Notre force, c'est de parler les deux langages. » Et de préciser qu'« on ne protège pas un bateau comme on protège une usine. Il y a des GPS, des systèmes de commandement embarqués, l'éloignement géographique... »

De l'avis des deux experts, la menace cyber va grandissante. La numérisation des bateaux, dont certains sont quasi autonomes, offre une multitude de portes d'entrée aux pirates informatiques : « Qui dit contrôle à distance dit satellite et, donc, capacité d'attaque. »

Pour ne rien arranger, le niveau de sophistication des cargos augmente sans cesse, créant de nouvelles failles, qu'il faut corriger avant qu'un cybercriminel ne s'en empare. « C'est

un peu le jeu du chat et de la souris », sourit Olivier Jacq.

Mais qui sont ces ennemis virtuels ? Difficile de répondre... Par définition, la menace est invisible. « Des groupes organisés, parfois des États, ou bien leurs exécutants en sous-main, des mercenaires. » Ils estiment que la guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact concret sur leur activité, si ce n'est un niveau de vigilance accru. Xavier Rebour le reconnaît : « Une cyberattaque, c'est un outil de guerre. » La bataille pour le port ukrainien d'Odessa a bien montré l'importance stratégique de ces installations : « Mettre un port à l'arrêt, c'est bloquer tout un pays. »

Julia TOUSSAINT.

Pêche à Jersey : les Granvillais impatientes

Des pêcheurs sans licence pour Jersey ont été reçus à la mairie de Granville vendredi. Un nouveau front de négociations se dégage.

La grogne monte chez les pêcheurs granvillais privés de licence de pêche dans les eaux de Jersey. Quelques-uns ont été reçus, vendredi, à la mairie de Granville.

Une réunion « informelle » pour tenter de défendre une nouvelle fois les droits perdus depuis l'annonce du Brexit en décembre 2019. « Je suis inquiet à titre personnel. La filière de la pêche granvillaise est menacée à moyen terme car le nombre de bateaux va baisser, regrette le maire Gilles Ménard. Et cela créera un effet d'aubaine pour les ports bretons. »

Les élus normands proposent de reprendre une négociation directe avec le gouvernement de Jersey. Pas si facile, répond Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches de Normandie : « Jersey a très bien utilisé le Brexit à ses fins pour mettre dehors nos bateaux... et ils ont divisé les pêcheurs français. »

Les pêcheurs sans licence crient leur ras-le-bol. « On a attendu, on a écouté les promesses du ministère de la Mer, les menaces de mesures de rétorsion qui n'ont jamais été mises à exécution... Et aujourd'hui, on est seul. »

Des élections sont prévues à Jersey. « Il ne faut pas attendre qu'une nouvelle équipe soit nommée, il faut inviter le gouvernement ici, à Granville, avant le 10 mai pour entamer des discussions. » Autre souhait : un audit juridique. « Il faut que l'on sache une fois pour toutes si les accords de la baie de Granville [préexistants au Brexit] sont bel et bien caducs », ajoute Gilles Ménard.

« Nous avons demandé confirmation aux services de l'État, appuie Didier Leguelin, responsable du comité des pêches de Granville. On a toujours eu une réponse évasive... » Marie CAROF-GADEL.



Les pêcheurs normands doivent acquiescer une licence du gouvernement de Jersey pour pouvoir pêcher dans leurs eaux territoriales. PHOTO : ARCHIVES STEPHANE GELFROU, O.-F.

Sénégal

Les pêcheuses d'arches du fleuve Saloum sont à la une du numéro d'avril-mai du Chasse-marée. Des femmes dont l'activité traditionnellement vivrière est menacée par des maux répandus bien au-delà des frontières du Sénégal : exploitation commerciale de la ressource, modifications de l'écosystème et début d'une exploitation pétrolière offshore.

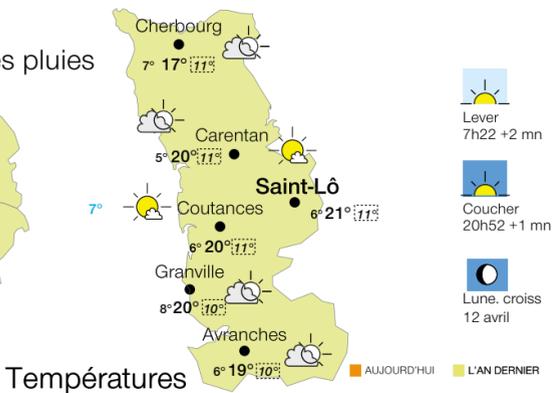
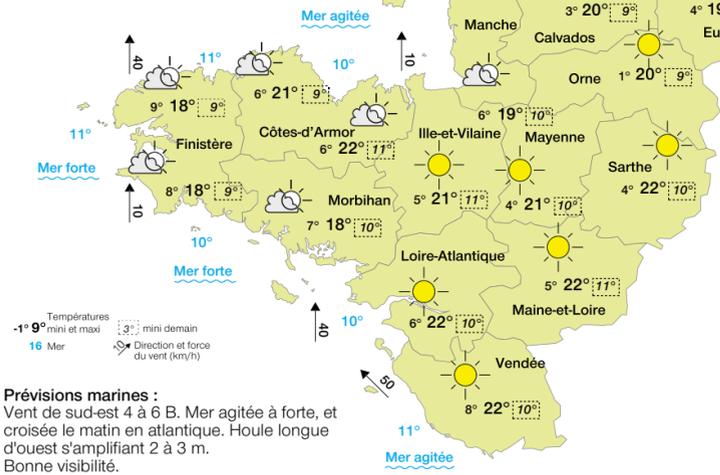
Printanier avant une dégradation

Ce lundi 11 avril est printanier malgré des voiles de nuages. Des pluies orageuses sont attendues dans la nuit sur la Bretagne.

101e jour - 15e semaine

Saint Stanislas : un prince lubrique et cruel, Boleslas, règne sur la Pologne. Stanislas, évêque de Cracovie, l'excommunie. Boleslas l'assassine.

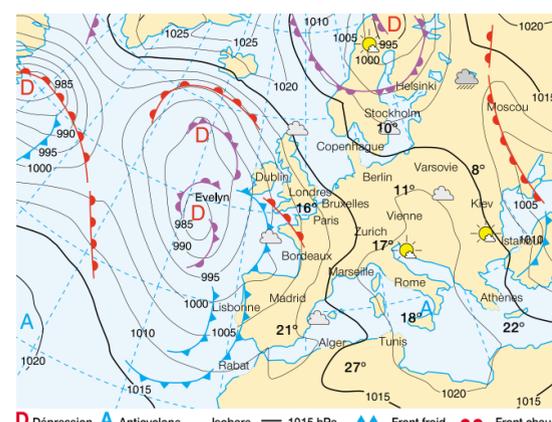
Fête à souhaiter : saint Jules



Températures

Marées

© SHOM - Reproduction des prévisions de marée sous la responsabilité de l'éditeur



Prévisions par téléphone au 08 99 70 10 21

La Place des abonnés

LaPlace est un espace réservé aux abonnés Ouest-France où des événements vous sont proposés en exclusivité. Rendez-vous à l'adresse laplace.ouest-france.fr

Venez encourager le MSB. (72) Jusqu'au lundi 25 avril.

Faites-vous plaisir avec les attractions du Printemps des Nefs, à Nantes. (44) Jusqu'au dimanche 24 avril.

Profitez d'une expérience unique au Jumping international de La Baule. (44) Jusqu'au dimanche 24 avril.

Participez au Hellfest Warm-Up Tour 2022. (44) Jusqu'au dimanche 24 avril.

Ti Canaille, d'Olfan et Sanseverino, à La Luciole d'Alençon. (61) Jusqu'au dimanche 24 avril.

Venez rire avec Éric Antoine à l'Arena de Brest, le 5 mai. (29) Jusqu'au mardi 26 avril.

Rencontrez Arnaud Boissières à Brest et visitez son nouvel Imoca, à l'occasion de la Guyader Bermudes 1000 Race. (29) Jusqu'au mercredi 27 avril.

Venez découvrir le spectacle Coeur de Bretagne, le 1er mai, à Saint-Brieuc. (22) Jusqu'au jeudi 21 avril.

Assistez à la performance théâtrale de Thierry Lopez dans Ich bin Charlotte. (35) Jusqu'au vendredi 22 avril.

Et n'oubliez pas ! Abonnés au Pack famille et Pack maxiNum, vous pouvez partager gratuitement votre abonnement avec vos proches en vous connectant sur votrecompte.ouest-france.fr !

KENO Tirage du dimanche 10 avril 2022

Midi	Soir
6 8 9 10 15 18 19 24 29 35	3 4 10 20 30 33 38 39 40 43
41 43 48 50 54 60 62 63 65 67	48 52 56 58 59 61 64 65 67 70
Multiplicateur x 2	Multiplicateur x 2
JOKER+ 9 683 268	JOKER+ 2 459 737

KENO Tirage du samedi 9 avril 2022

Midi	Soir
3 6 7 14 16 23 30 43 45 46	1 2 5 6 11 14 18 20 25 26
47 48 50 55 56 57 59 62 64 70	30 33 43 44 47 49 52 55 61 68
Multiplicateur x 3	Multiplicateur x 2
JOKER+ 8 597 752	JOKER+ 7 402 236

LOTO JOKER+ 7 402 236 Tirage du samedi 9 avril 2022

Option 2 ^e tirage	10	18	24	28	38
5 numéros + n° chance	0	€	0	€	0
4 numéros	3	109 413,30 €	502	382,20 €	4
3 numéros	70	1 144,50 €	20 264	24,30 €	3
2 numéros	825	350,20 €	261 130	3,00 €	2
1 numéro + n° chance	2 810	61,40 €			1
0 numéro	33 166	18,70 €			0
5 numéros + n° chance	39 201	12,30 €			0
4 numéros	451 312	4,20 €			0
3 numéros	3 166	1,80 €			0
2 numéros	39 201	12,30 €			0
1 numéro + n° chance	451 312	4,20 €			0
0 numéro	494 661	2,20 €			0

10 codes gagnants à 20 000 € : B 6748 8824, F 1123 6498, F 1194 6196, L 1573 0280, L 4097 9539, M 2492 8330, M 4216 4174, O 8525 8993, T 4634 9386, W 2540 4870

Les résultats sont communiqués à titre indicatif. Consultez le Journal officiel.

14-18 AVRIL 2022

spi ouest-france BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

LA TRINITÉ-SUR-MER

spi-ouestfrance.com